



Thomas Garnier EI — Développement web
18 rue de la République
69002 Lyon France
contact@exemple.fr
N° de SIRET : 123 456 789 00012
IBAN : FR76 0000 0000 0000 0000 000 000 (fictif)

Agence Pixel Nord (SAS)
40 rue Nationale
59000 Lille France
SIRET : 987 654 321 00015

FACTURE N° 2026-09-30-31

Le mercredi 30 septembre 2026

Libellé	Quantité	Unité	Montant	Sous-total
Bon de commande n° BC-2026-118 — nature de l'opération : prestations de services — mission réalisée du 01/09/2026 au 30/09/2026, relevé de jours validé par le client le 30/09/2026 — échéance : 30/10/2026 (paiement à 30 jours)				
Développement front-end de l'espace client (mission en régie, taux journalier)	12	jour	450,00 €	5 400,00 €
Frais de déplacement refacturés : train Lyon – Lille aller-retour Réunion de lancement du 02/09/2026	1	forfait	118,00 €	118,00 €

Total à payer
5 518,00 €

Statut du paiement

Facture en attente de paiement

Règlement par virement : IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 000 000 (fictif).

Modèle fourni par yoyolo.co — entreprises, clients, numéros et IBAN fictifs à remplacer par les vôtres.

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Pour les clients professionnels, en cas de retard de paiement, une pénalité de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur est exigible le jour suivant la date de règlement, sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L441-10 du Code de commerce).

Pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due en cas de retard de paiement (art. L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Cette facture a été émise grâce au logiciel en ligne :